

## PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement

Date : 28 septembre 2020 – 19 h – Rencontre TEAMS

Présents : M<sup>me</sup> Stéphanie Arsenault  
M<sup>me</sup> Julie Bélanger  
M<sup>me</sup> Caroline Félix  
M<sup>me</sup> Alexandra Fortier  
M<sup>me</sup> Josée Gallant  
M<sup>me</sup> Danielle Lagacé  
M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc  
M<sup>me</sup> Mélissa Marquis  
M<sup>me</sup> Claudie Pelletier  
M<sup>me</sup> Véronique Perron  
M<sup>me</sup> Lydie Pincemin  
M. Jean-Guy Royer  
M<sup>me</sup> Guylaine Toutant

Absentes : Mme Salma Benwahhoud-Akesbi  
Mme Patricia Cruz

1. **Mot de bienvenue**

Madame Véronique Lavallée Caron souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M. Jean-Guy Royer que l'ordre du jour soit **ADOPTÉ** avec l'ajout suivant :

- Au point 16, on ajoute : Liste de matériel scolaire

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-20-21/ 215

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mai 2020**

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron que le procès-verbal de la séance du 25 mai 2020 soit **ADOPTÉ**.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE- 20-21/216

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

**Suivis :**

- Application HopHop : au pavillon Saint-Bernard, nous sommes en train de tester la connexion. À l'école Les Prés-Verts, nous commencerons les essais dans la semaine du 5 octobre 2020.

- Covid-19 : M<sup>me</sup> Claudie Pelletier fait un état de la situation. M<sup>me</sup> Lydie Pincemin remercie tout le personnel pour leur travail en cette période de pandémie. Un montant de 117,27 \$ du budget de fonctionnement du conseil d'établissement sera utilisé pour offrir une reconnaissance aux membres administratifs de l'école.

**4. Parole au public**

Aucun public.

On propose de placer une note dans *La Parenthèse* pour informer les parents de la procédure pour participer aux rencontres du CÉ.

**5. Élection à la présidence et la vice-présidence**

M<sup>me</sup> Stéphanie Arsenault et M<sup>me</sup> Lydie Pincemin proposent que M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron soit élue à la présidence.

M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron et M. Royer proposent que M<sup>me</sup> Stéphanie Arsenault soit élue à la présidence.

Par acclamation, M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron est élue présidente et M<sup>me</sup> Stéphanie Arsenault est élue vice-présidente.

**6. Mot de la responsable de la communauté**

Aucun représentant de la communauté.

**7. Adoption des règles de régie interne du CÉ**

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Véronique Perron que les règles de régie interne soient **ADOPTÉES** avec les corrections suivantes :

Page 9 au point 6.7 : remplacer le verbe aient par ont.

Page 10 au point 7.1 : il faut lire Tout membre du conseil en situation de conflit d'intérêts doit le dénoncer par écrit à la direction en remplissant le formulaire à cet effet, doit s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et doit éviter d'influencer la décision s'y rapportant.

Page 11 au point 8.3 : retirer la dépense admissible pour des repas.

Pages 13 à 16 à l'Annexe : changer la nomination Commission scolaire de la Capitale pour Centre de services scolaire de la Capitale

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE- 20-21/217

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

**8. Déclaration d'intérêts des membres**

M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron explique la procédure pour remplir le formulaire pour la déclaration d'intérêts des membres.

**9. Calendrier des réunions**

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Stéphanie Arsenault et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc que le calendrier des réunions soit **ADOPTÉ** avec la correction suivante :

Remplacer le 1<sup>er</sup> février 2020 par 1<sup>er</sup> février 2021

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE- 20-21/218

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

**10. Formation**

Des capsules obligatoires seront offertes aux membres du CÉ sur le changement de la loi, les points à traiter, le pouvoir du CÉ, etc.

**11. Budget du CÉ**

M<sup>me</sup> Claudie Pelletier présente le budget du CÉ pour l'année scolaire 2020-2021.

Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est établi comme suit :

Solde de l'année scolaire 2019-2020 : 726 \$

Montant ajouté pour l'année scolaire 2020-2021 : 904 \$

Total : 1 630\$

**12. Approbation des activités éducatives**

M<sup>me</sup> Claudie Pelletier présente les activités qui se vivront à l'école.

Les activités de fin d'année sont à venir selon l'état de la situation de la Covid-19

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE- 20-21/219

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M. Jean-Guy Royer que les activités soient **ADOPTÉES**.

**13. Mot de la responsable du service de garde**

- Début d'année difficile (manque de personnel et changements d'horaire).
- Pas de sorties en journées pédagogiques, les enfants vivront des journées thématiques.
- Ateliers :
  - Saint-Bernard : thématiques bâties avec le groupe
  - Prés-Verts : difficile à cause des bulles. On repense au fonctionnement.
- M<sup>me</sup> Danielle Lagacé annonce sa retraite.
- M<sup>me</sup> Lydie Pincemin demande des précisions concernant le midi (repas dans les classes)

- M<sup>me</sup> Lydie Pincemin remercie M<sup>me</sup> Danielle Lagacé pour ses loyaux services.
- M<sup>me</sup> Caroline Félix demande des précisions concernant le lien entre le service de garde, l'école et les Loisirs Lebourgneuf.

**14. Mot du représentant du comité de parent**

Prochaine rencontre le 6 octobre : assemblée générale d'élection.

**15. Correspondance**

- Stratégie de la sécurité routière.
- M<sup>me</sup> Stéphanie Charest dépose sa candidature pour être membre de la communauté. La proposition est mise aux voix et elle est acceptée à l'unanimité.

**16. Autres sujets**


- Matériel scolaire.  
Utiliser les mêmes formulations sur chacune des listes de matériel.  
Vérifier si l'école peut acheter et facturer les cahiers qui demandent plus de particularités comme les cahiers d'écriture des élèves de 2<sup>e</sup> année.


**17. Levée de l'assemblée**

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE- 20-21/220

L'ordre du jour étant épuisé, il est **PROPOSÉ** à M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc **APPUYÉ** par M. Jean-Guy Royer que séance soit levée à 20 h 27.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

  
Présidente

  
Direction